



**Amicale 4 Génie**  
ASBL  
Camp Adjt Brasseur  
4540 Amay

24/03/2019

ASBL  
AMICALE DU 4<sup>ème</sup> GENIE

CAMP ADJUDANT BRASSEUR  
4540 AMAY  
Numéro d'entreprise : 429868069

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE TENUE A AMAY LE 22 mars 2019**

**Bureau de l'assemblée**

L'Assemblée Générale (AG) est ouverte à 1030 Hr sous la présidence de Monsieur Georges REINDERS.  
Le président désigne Monsieur TRINQUART-BAYA Pascal comme secrétaire de l'assemblée.

**Présences**

Une liste de présences reprenant le nom et l'adresse de tous les membres assistant en personne ou par procuration à l'AG a été signée avant la séance par chacun des membres ou mandataires présents et par le Président de la présente assemblée (57 membres présents et 02 procurations sur 155 membres effectifs en ordre de cotisation 2019). L'original de cette liste des présences ainsi que les procurations sera annexée au présent procès-verbal et conservé dans le registre des procès-verbaux des AG.

Le Président a également reçu copie des convocations adressées aux membres le 30 janvier 19.

Sur la base de ces documents, le Président constate que les formalités de convocation ont été accomplies conformément aux dispositions légales et statutaires.

Le Président remercie les membres présents à cette AG.

Il remercie également le Lieutenant-colonel RAMAEKERS, Commandant du 4 Génie qui nous accueille une nouvelle fois au sein de ses installations. Il en profite également pour remercier toutes les personnes qui contribuent à la bonne organisation des différents repas et Conseil d'Administration qui ont lieu au 4 Génie

Il remercie enfin les membres présents ainsi que les membres du Conseil d'Administration pour leur investissement tout au long de l'année 2018.

Il termine son allocution en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres effectifs présents pour la première fois à cette AG

Il demande ensuite une minute de silence en souvenir de nos anciens disparus au cours de l'année 2018

Sont absents et excusés Mrs DEGUELDRE Roger et BERNIER Alfred

**Ordre du jour**

**1. Rapport du secrétaire**

Le secrétaire, Mr TRINQUART-BAYA Pascal rappelle l'obligation d'être en ordre de cotisation pour participer valablement à l'Assemblée générale

Il mentionne que le Comité d'Administration (CA) de l'Amicale s'est réuni à six reprises pour discuter de la gestion de notre Amicale le 15 mars, 15 juin, 20 septembre, 07 novembre 2018, le 11 janvier et le 01 mars 2019

Il passe en revue les différentes organisations réalisées au cours de l'année 2018 :

- 16 février : AG rassemblant 125 membres
- 18 mai : Participation à la journée DE WISPELAERE (04 personnes) à Yvoir
- 09 juin : Participation à la journée des Amicales et Fraternelles à BURCHT (23 personnes) + participation de l'Amicale NAMUR dans les frais de transport (partage du car avec 15 personnes)
- 03 juin : Participation aux cérémonies commémoratives à Temploux en mémoire des militaires du 4 Génie, des Chasseurs Ardennais et des Zouaves français ainsi que de nombreux civils tués lors d'un bombardement en 1940 par l'aviation allemande
- 24 juin Participation de membres de l'Amicale pour tenir un bar lors des Portes Ouvertes du 4 Génie



**Amicale 4 Génie**  
ASBL  
Camp Adjt Brasseur  
4540 Amay

- 26 juillet : Barbecue à Jambes organisé par l'Amicale du Génie de Namur. Participation de 31 personnes
- 04 octobre : Voyage de la Mémoire au Fort de LANTIN. Petit déjeuner convivial avant la visite et dîner à SPA au 12/13 LI, visite du musée militaire pour ceux qui le souhaitent ainsi que l'exposition « Guerre et Paix – Spa 1914 à 1920 » au Jardin d'Hiver du Pouhon Pierre le Grand (PM) rassemblant 57 membres
- 20 novembre : Sainte Barbe de l'Amicale rassemblant 152 personnes
- 13 décembre : Remise de commandement et Sainte Barbe à Amay en petit comité où seulement les membres du CA étaient présents soit 05 personnes.
- En cours d'année, visite aux membres hospitalisés pour autant que l'Amicale ait été prévenue
- Participation de notre drapeau et d'une délégation lors de funérailles de nos membres.
- Réalisation et expédition de quatre éditions du Surpasse-Toi

### **Le rapport du secrétaire est approuvé à l'unanimité**

#### **2. Rapport du trésorier**

Le rapport financier est présenté par Monsieur CLEDA Daniel, trésorier, de façon très claire et explicite :

- Présentation et approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2018
- Etat des recettes et dépenses – état du patrimoine – affectation du résultat
- Présentation et approbation du budget 2019
- Les comptes 2018 ont été contrôlés par Messieurs Raphaël BORREMANS et Jean-Marc PIROTTE et ont été trouvés exacts.
- Détails de la comptabilité en annexe de la présente

Le Président remercie le trésorier, Monsieur CLEDA Daniel, ainsi que le trésorier adjoint Monsieur WUILLAUME Jean-Marc, et demande à l'assemblée s'il y a des questions.

- Pas de questions

### **Le rapport du trésorier est approuvé à l'unanimité**

#### **3. Décharge des administrateurs et commissaires aux comptes**

Il est demandé à l'assemblée de voter la décharge des administrateurs et des commissaires. **Accepté à l'unanimité**

#### **4. Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice 2019 (deux effectifs et UN suppléants)**

Messieurs BORREMANS Raphaël et Monsieur PIROTTE Jean-Marc se portent candidats comme effectifs. Monsieur Christian EVRARD se porte candidat comme suppléant.

### **Ces candidatures sont acceptées à l'unanimité**

#### **5. Cotisation 2020**

Le Président mentionne que la situation financière de l'Amicale est très saine.

Néanmoins il mentionne que suite aux différents changements au sein de la Défense il est fort probable que les frais d'organisation des activités soient nettement plus importants dans les prochaines années.

En conséquence, le Comité d'Administration propose de porter la cotisation pour l'année 2020 à douze (12) euros par personne. **Accepté à l'unanimité**

#### **6. Election des administrateurs**



Deux des administrateurs du CA arrive en fin de mandat (05 ans). Il s'agit de Messieurs Daniel CLEDA et Jean-Marc WUILLAUME mais se porte à nouveau candidat pour un mandat de cinq ans

**La candidature est approuvée à l'unanimité.**

De plus, deux autres administrateurs ont introduit une demande de démission auprès du Conseil d'Administration qui les a acceptés. Il s'agit de Messieurs Michel COLSON et de Pascal TRINQUART-BAYA.

Appel à candidature a été lancé lors de la convocation de l'AG mais aucune candidature n'a été présentée.

En conséquence, le Conseil d'Administration a décidé de répartir les tâches des administrateurs démissionnaires comme suit :

- Expédition du Surpasse Toi par Monsieur Daniel GILLAIN qui reprend également la fonction de Trésorier Adjoint
- Gestion du Patrimoine par Monsieur Jean-Marie KALIN
- La fonction de Secrétaire sera exercée par Monsieur Jean-Marc WUILLAUME

**Le Président informe les membres présents lors de cet AG de ces modifications**

En conséquence le CA de l'Amicale au 22 mars 2019 est constitué par :

- Président : Monsieur REINDERS Georges
- Vice-président : Monsieur HAMES Jean-Paul
- Secrétaire : Monsieur WUILLAUME Jean-Marc
- Secrétaire adjoint : Monsieur DELMEE Daniel
- Trésorier : Monsieur CLEDA Daniel
- Trésorier adjoint : Monsieur Daniel GILLAIN (également expédition du Surpasse Toi)
- Administrateur : Monsieur KALIN Jean-Marie (porte drapeau et gestion du Patrimoine)  
Monsieur PIRNAY Michel  
Monsieur DUPRE Jean-Marie  
Monsieur CONSTANTIN Philippe (rédacteur ST)  
Monsieur LEFEVRE Alain (porte drapeau suppléant)

**7. Présentation des modifications aux Statuts et Règlement Ordre Intérieur (ROI)**

- Le Président informe l'assemblée que le CA a apporté quelques corrections et modifications aux Statuts et ROI, une projection de ces modifications est réalisée par un Powerpoint.
- En outre il est précisé que ces documents sont disponibles pour tous les membres sur le site internet de l'Amicale.

**8. Questions écrites ou orales**

- **Le secrétaire n'a pas reçu de questions écrites**
- Il est demandé s'il est possible de recevoir le ROI par écrit. **Réponse** : Ce document peut être expédié sans problème à tout membre qui en fait la demande
- Il est demandé si les règles concernant le RGPT sont d'application au sein de l'Amicale. **Réponse** : OUI, ces règles concerne également l'Amicale et sont disponible sur le site internet de l'Amicale. En outre, lors de la première connexion au site, il est nécessaire d'accepter ces règles.
- Discussions sur l'élaboration du Surpasse Toi



24/03/2019

**Amicale 4 Génie**  
ASBL  
Camp Adjt Brasseur  
4540 Amay  
**Résolutions**

Après avoir pris connaissance des projets de comptes annuels et du budget annoncé dans l'ordre du jour et après avoir délibéré sur les points de l'ordre du jour, l'assemblée à la majorité :

- DECIDE d'approuver les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2018
- DECIDE de transférer le bénéfice au résultat reporté
- DECIDE d'adopter le budget pour l'exercice de l'année 2019
- DECIDE par vote spécial de donner décharge aux administrateurs et commissaires aux comptes de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

Il est 1120 Hr, le Président lève la séance après avoir remercié les participants pour leur attention et invite les membres présents (effectifs et adhérents) à participer à l'exposé du chef du détachement génie ayant participé à la mission IRAK et à la mission en LITUANIE. Ces exposés sont suivis par une information sur le site Internet de l'Amicale et à la présentation Voyage de la Mémoire le 03 octobre 19

A l'issue de ces présentations le Président propose aux participants de prendre le verre de l'amitié.